

Arrondissement
de Sélestat-Erstein
Nombre de Conseillers
élus : 15

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 23 septembre 2025 à 19 heures 00

Convocation transmise par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 18 septembre 2025, affichée en Mairie le 18 septembre 2025.

Conseillers en fonction :
13

Sous la présidence de M. Alexandre KRAUTH, Maire

Conseillers présents :
11

Membres présents : Mmes LUTZ Hélène, MATHIEU Françoise, VILLAUMÉ Anne, WIOLAND Emilie, MM. BURRUS Mathieu, DIETZ Thierry, MARCOT Yves, MASSON Marc (*arrivé au point n°2*), SCHILLINGER André, STRENG Pierre.

Membres absents : M. Jérôme MATHIEU donne procuration à M. Alexandre KRAUTH, M. Lionel RIOU.

Les membres du conseil municipal forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour qui concerne la vente de parcelles boisées (droit de préemption de la commune). Les personnes présentes approuvent à l'unanimité cet ajout.

M. le Maire fait lecture de l'ordre du jour qui s'établit comme suit :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 août 2025
3. Compte-rendu des commissions
4. Salle des fêtes : gril technique
5. Vente de parcelles boisées : droit de préemption
6. Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu les articles 2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne M. André SCHILLINGER, secrétaire de séance.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 août 2025

Arrivée de M. Marc MASSON.

Le compte-rendu de la séance du 28 août 2025 est adopté à l'unanimité des conseillers présents.

3. Compte-rendu des commissions

La réunion commune-associations du 08 septembre 2025 a fait l'objet d'un compte-rendu diffusé à l'ensemble du conseil municipal. Les personnes présentes en prennent acte.

4. Salle des fêtes : gril technique

Suite à la demande de l'association «Théâtre de Neuve-Église», M. le Maire propose d'équiper la scène de la salle des fêtes d'un gril technique. Ce dernier pourra être utilisé pour d'autres manifestations.

Il présente un devis de l'entreprise MICHELSONNE pour un montant HT de 7 645 €.

Après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise MICHELSONNE tel que présenté et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dernier.

5. Vente de parcelles boisées : droit de préemption

M. André SCHILLINGER quitte la salle de réunion du Conseil Municipal. En l'absence du secrétaire de séance désigné en début de séance, le point n°5 est rédigé par Mme Catherine Wenger, secrétaire générale de mairie, présente dans la salle.

VU la demande présentée le 21 septembre 2025 par Mme Angèle MERSIOL, relative à la vente de parcelles de type «bois taillis» au lieudit In der Froen en section 10 :

- parcelle 169 : 10 ares 81,
- parcelle 189 : 30 ares 34.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renoncer au droit de préemption pour les biens ci-dessus exposés et autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

6. Divers

M. André SCHILLINGER réintègre la salle du conseil municipal.

M. le Maire informe l'assemblée :

- Compte-rendu du Comité Syndical du SIVU des écoles du Giessen du 04 septembre 2025 concernant le choix du bureau d'architecte pour le projet d'école supra-communale.
- Rencontre le 12 septembre dernier avec l'entreprise France Plan Publicité pour la mise à jour du plan qui se situe Carrefour Abbé Stackler. Il est proposé de conserver la structure en bois actuellement en place. Une nouvelle structure de type aluminium serait payante.
- Remerciements aux personnes et aux membres du conseil municipal qui ont assuré le service minimum d'accueil à l'école le 18 septembre dernier lors de la grève.
- Présentation d'un devis pour l'acquisition d'une citerne à eau de 1 000 litres. A revoir en 2026 si son utilité s'avère nécessaire.
- Listing des travaux pour la journée d'entretien du patrimoine communal du 04 octobre prochain.

Sont également évoqués les sujets suivants par les conseillers municipaux :

- Demande d'une riveraine pour enlever un houx sur le trottoir rue principale à Hirtzelbach.
- Végétation luxuriante qui déborde sur les trottoirs rue de la vieille forge. Un courrier sera adressé à la personne concernée.
- Démarrage fin 2025 de l'enquête publique pour l'extension de l'ASA Altenberg sur les communes de Neuve-Église/Hirtzelbach et Dieffenbach-au-val.

- Demande de certificat d'urbanisme opérationnel non réalisable rue de Dieffenbach/route départementale 697. M. le Maire a rencontré les pétitionnaires ainsi que les services de la CeA à ce sujet.

- **Dates à retenir :**

- **Journée d'entretien du patrimoine communal** : le samedi 04 octobre 2025
- **Formation sécurité-incendie à la salle des fêtes avec les associations utilisatrices** : le mercredi 29 octobre 2025 à 18h.
- **Réunion commune-agriculteurs-chasseurs-ONF** : le vendredi 07 novembre 2025 à 19h00
- **Cérémonie du 11 Novembre 2025 à 9h.**
- **Fête des aînés** : le dimanche 18 janvier 2026

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 20h33.

Pour copie conforme,
Neuve-Église, le 29 septembre 2025

Le Maire, Alexandre KRAUTH



Le secrétaire de séance, André SCHILLINGER

